



COMMUNIQUÉ - 09.10.2009

Otor annonce avoir reçu une offre pour l'achat de sa filiale Otor Papeterie du Doubs.

Dans le cadre de sa stratégie de développement et afin de tenir compte de l'évolution du contexte propre aux marchés sur lesquels elle opère, Otor a jugé nécessaire, il y a plusieurs mois, de se recentrer sur le carton au détriment du papier écru. Ce recentrage s'est traduit par la cession le 22 juillet 2009 de la société Otor Papeterie Saint Michel à M. Alain Dubois, propriétaire des papeteries Veuze à Angoulême et par l'initiation d'un processus d'information consultation sur un projet de cessation d'activité de la société Otor Papeterie du Doubs (OPD).

Dans l'intervalle, Otor a reçu une offre de M. Louis Philippe Soenen pour l'achat de sa filiale OPD. L'offre porte sur l'intégralité des titres OPD ainsi que toutes les créances détenues par le Groupe Otor sur cette société pour un prix total et final de 2 euros. M. Louis Philippe Soenen, qui dirige et contrôle la société Soenen GolfKarton, cartonnerie située en Belgique, souhaite se doter d'une activité de papeterie de manière à bénéficier des atouts d'une intégration verticale.

La réalisation de l'acquisition reste soumise à certaines conditions dont l'avis des représentants du personnel d'OPD et serait précédée d'une recapitalisation d'OPD par Otor Velin pour un montant de 8 millions d'euros. Le Groupe Otor s'engagerait en outre à accompagner l'intégration progressive d'OPD à la société Soenen Golfkarton avec un contrat d'approvisionnement dégressif portant sur la production d'OPD jusqu'au 31 décembre 2010 et par la signature d'un accord de transition.

Otor a considéré que la réalisation de cette opération constituerait une solution satisfaisante à la sortie d'OPD du périmètre du Groupe Otor, en permettant le maintien de l'activité et des emplois sur le site de Novillars (Doubs). Elle s'inscrirait par conséquent dans l'intérêt tant d'OPD et de ses salariés que de celui du Groupe Otor. En conséquence, Otor a décidé d'engager des négociations exclusives avec M. Louis Philippe Soenen, sur les bases mentionnées ci-avant. Les institutions représentatives du personnel du Groupe Otor et d'OPD vont être prochainement informées et consultées sur ce nouveau projet dont la conclusion pourrait intervenir dans les prochaines semaines.

Otor communiquera prochainement l'impact financier de ces projets sur ses résultats, étant précisé qu'OPD ne constitue pas le principal actif du Groupe Otor.